

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 131 (2005)
Heft: 01/02: Lumière urbaine

Artikel: Zürich sous l'empire des lumières
Autor: Moll, Claudia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99358>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zurich sous l'empire des lumières

ÉCLAIRAGISME

En 1999, la commission pour le trafic et le développement urbain du Conseil communal de la ville de Zurich faisait le voyage de Lyon. Prétexte de la visite, de nouveaux parkings souterrains qui permettent de libérer plusieurs des places publiques de la seconde ville de France. Mais, au cours de leur périple, les participants furent enthousiasmés par la qualité de l'éclairage public de la ville et tombèrent d'accord sur le fait que Zurich devait, elle aussi, se doter d'un Plan Lumière.

Après deux ans de travail, début avril 2004, Zurich présente un premier résultat: le concept général pour son nouveau Plan Lumière, un manuel d'environ 150 pages indiquant les grandes lignes du futur traitement de l'éclairage de l'espace public dans l'ensemble de la ville (voir <www.plan-lumiere.ch>). Ce texte a été élaboré par une équipe de projet rassemblant des membres de divers services communaux: travaux publics, urbanisme, espaces verts et services industriels. En outre, la Ville a invité Roland Jéol, co-auteur du plan lumière de Lyon, et le bureau zurichois Feddersen & Klostermann à collaborer à ce travail (voir encadré p. 9).

Objectif principal du projet: les réflexions à propos de l'éclairage urbain, déterminées jusqu'ici par des critères fonctionnels ou sécuritaires, devront laisser une part plus grande à la créativité conceptuelle. La lumière doit désormais déterminer le visage nocturne de la cité. Le préambule du document stipule: « Le Plan Lumière renforce l'identité de Zurich; il souligne son caractère unique et crée une atmosphère poétique nocturne. » Il ne s'agit toutefois pas d'atteindre ce but en rajoutant de l'éclairage, mais en donnant au médium lumière un nouvel enjeu (fig. 1 et 2). En d'autres termes, la quantité globale de lumière existante doit être maintenue, voire réduite. À cet effet, l'étude fixe deux objectifs: contenir la consommation d'énergie - par exemple à travers de nouveaux développements dans la technologie LED (diodes électroluminescentes) ou l'énergie solaire - et diminuer la pollution lumineuse par une utilisation ciblée des sources, sans pour autant préteriter la sécurité.

Il est néanmoins évident que des soucis de marketing entrent aussi en ligne de compte: Zurich souhaite se mettre en lumière et voudrait améliorer son image. Pour les auteurs, l'effet de séduction du nouvel éclairage face aux visiteurs - par ailleurs souhaité - est simplement collatéral. Selon eux, il importe avant tout que les habitants se sentent plus à l'aise, s'orientent mieux et s'identifient plus facilement à leur ville.

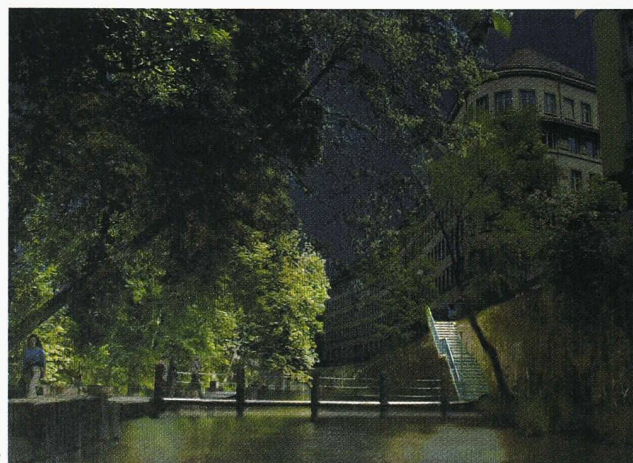
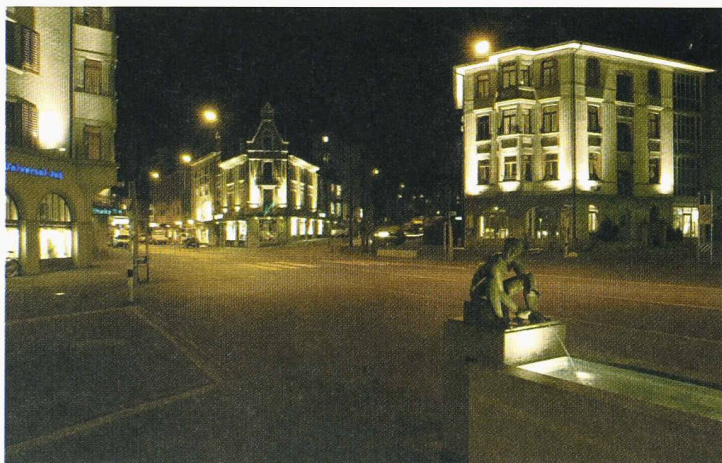
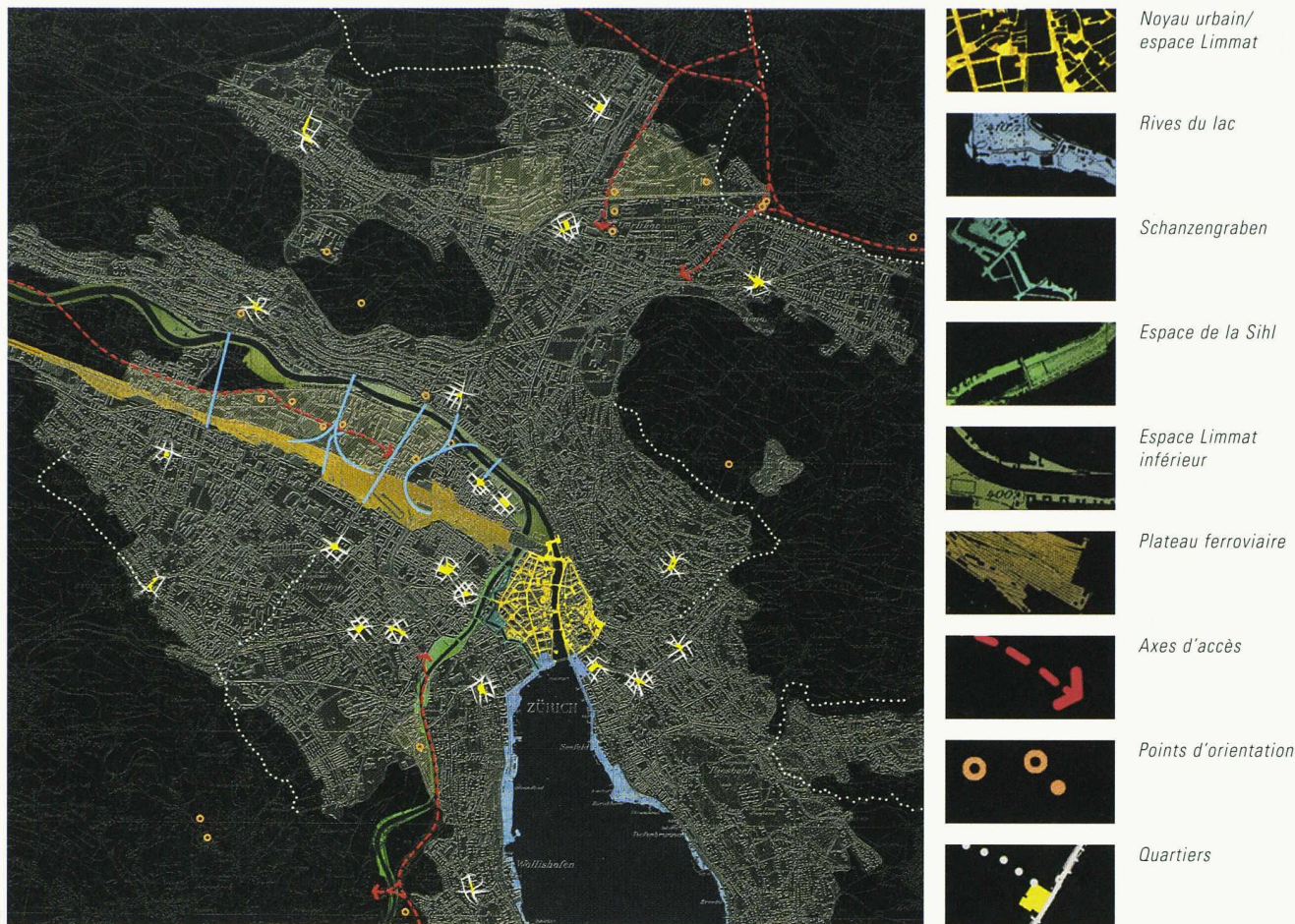


Fig. 1 : La Franklinplatz sous sa lumière nouvelle, avec notamment un éclairage routier diminué. Mis en place début 2004, ce projet est le premier à avoir été réalisé selon les critères du Plan Lumière. (Image AfS)

Fig. 2 : Un projet pour le Schanzengraben (photomontage). On remarque l'alternance d'espaces sombres et éclairés. (Image Feddersen & Klostermann)

Fig. 3 : Les huit secteurs d'intervention (Image AfS)



Noyau urbain/
espace Limmat

Rives du lac

Schanzengraben

Espace de la Sihl

Espace Limmat
inférieur

Plateau ferroviaire

Axes d'accès

Points d'orientation

Quartiers

Mettre l'ensemble au premier plan

L'équipe de projet a partagé la ville en huit secteurs d'intervention (fig. 3) : noyau urbain/espace Limmat, rives du lac, Schanzengraben, espace de la Sihl, espace Limmat inférieur, plateau ferroviaire, axes d'accès, points d'orientation et quartiers. Chaque secteur a fait l'objet d'une analyse qui souligne ses particularités et les éléments rencontrés, relève les insuffisances de l'éclairage existant et donne des recommandations pour le traitement futur. Il s'agit de ne plus éclairer des bâtiments isolés, mais de mettre l'ensemble au premier plan (fig. 4). Les éléments singuliers sont échelonnés dans une confrontation dramaturgique : dans la vieille ville, les bâtiments représentatifs comme l'Hôtel de ville, le Fraumünster (fig. 5) ou le Zunfthaus zur Meise sont mis en évidence ; les maisons attenantes apparaissent en retrait grâce à un éclairage discret, alors que le pont du Münster, illuminé, surgit de la coulisse. Sur les rives, la nuit, les parcs publics ne doivent plus apparaître comme des

taches sombres devant des rues fortement éclairées : il s'agit de les transformer en volumes lisibles grâce à des accents lumineux.

Mais comment et dans quel cadre l'ensemble des mesures prévues seront-elles appliquées ? Stephan Bleuel, chef de projet au Service de l'urbanisme, définit le projet comme un moyen de prendre le train en marche : le Plan Lumière ne disposant pas d'un budget annuel ferme (voir encadré p. 9), la Ville tentera de mettre en œuvre progressivement ses propositions d'éclairage, à l'occasion du remplacement de luminaires pour des raisons d'entretien, lors de rénovations ou de constructions nouvelles. Selon les intervenants, la Ville assumera la direction de projet, instituera des partenariats public/privé ou conseillera les maîtres d'ouvrage : le Plan Lumière est une obligation pour les autorités, mais ne peut être ancré dans la loi. Stephan Bleuel est néanmoins persuadé que de nombreux privés seront heureux de recevoir des suggestions.

Trois projets pilotes

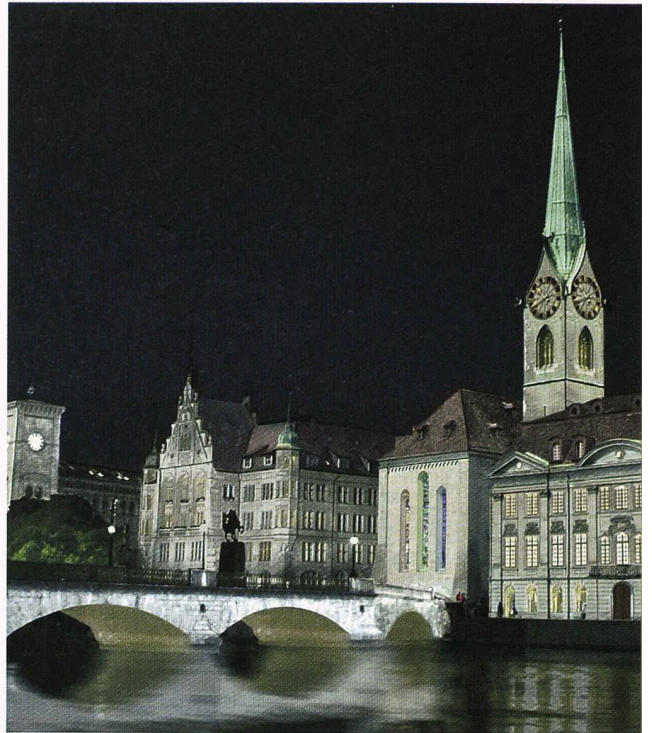
Afin de rendre les propositions du Plan Lumière plus perceptibles, la ville inaugure trois projets pilotes en février prochain. Trois projets pour trois situations très différentes, toutes représentatives pour Zurich. Au centre-ville, Roland Jéol recouvre les parties latérales et les dessous du pont du Münster par un tapis lumineux. À Affoltern, des mâts lumineux en forme de tige de fleur, conçus par le bureau hambourgeois d'Ulrike Brandi, doivent revaloriser le territoire autour de la gare (fig. 6). Enfin, à Zurich West, l'environnement du viaduc routier très fréquenté du Hardturm devrait lui aussi être amélioré : le bureau zurichois d'Ilite Lichtdesign prévoit de structurer l'espace par l'illumination régulière des piliers, afin d'améliorer la sécurité et l'orientation.

Ces trois projets ont pour but de familiariser la population avec le Plan Lumière, de proposer des exemples aux maîtres d'ouvrage pour les convaincre de participer à la réalisation de l'ensemble. Jusqu'ici, les nouvelles intentions - davantage de créativité conceptuelle à propos de l'éclairage public - n'ont que peu de poids. La Ville se donne une décennie pour la mise en pratique du concept. Les auteurs ne considèrent pas leurs règles cadre comme un carcan de directives, la dynamique étant à leurs yeux un aspect prépondérant : si une proposition apparaît dans quelques années comme un tic à la mode, elle doit pouvoir être révisée.

Peu d'audace, beaucoup de normes

Pour Christian Vogt, planificateur lumière responsable des projets d'éclairage du pont de l'Hôtel de Ville et de la Place de la gare d'Altstetten - projets de rénovation urbaine qui s'intègrent au Plan Lumière -, la liberté créatrice offerte par la ville ne va pas suffisamment loin. Il estime qu'à Lyon, on s'est mis à la tâche avec moins de préjugés. Selon lui, le système de normes et de prescriptions de sécurité helvétique - dont l'ewz (Elektrizitätswerk der Stadt Zürich) est l'un des garants - joue un rôle déterminant. Ces normes restent cependant indispensables aux yeux de Peter Schriber, directeur de l'éclairage à l'ewz.

Quant aux projets pilotes, Christian Vogt les perçoit avant tout comme des projets d'embellissement. Ainsi, l'éclairage existant des rues aux abords de la gare d'Affoltern demeure-t-il inchangé, les luminaires-fleurs d'Ulrike Brandi ne constituant qu'une adjonction. Christian Vogt propose que Zurich prenne plus en compte les expériences acquises par d'autres villes disposant déjà d'un plan d'éclairage réalisé. Pour lui, la nouvelle Turbinenplatz, réalisée dans le cadre du plan de développement de Zurich West et projetée avant le Plan Lumière, représente un exemple positif : de nuit, l'alternance



de rayons lumineux jaunes et violets donnent à la place une atmosphère de conte de fée, inhabituelle pour Zurich. Mais à la Turbinenplatz beaucoup de choses ont été possibles qui ne seraient pas admises par les normes. Peut-être grâce à l'audace peu zurichoise - aux yeux de Christian Vogt - des bureaux chargés du projet, ADR de Genève et Laurent Fachard de Lyon.

Le Plan Lumière doit néanmoins satisfaire plusieurs intérêts, contrairement à un simple projet d'éclairage pour une seule place : les exigences de sécurité, les souhaits des concepteurs, des propriétaires ou des commerçants, qui cherchent à se mettre en évidence par la publicité. On n'oubliera pas la société d'intérêt *Dark Sky Switzerland*. Ce groupe lutte contre la pollution lumineuse, qui, selon leurs données, aurait augmenté de 500 à 1000 % depuis trente ans. Dans le cadre du Plan Lumière de Zurich, *Dark Sky Switzerland* milite pour un éclairage extérieur efficace : le dépliant de la ville en tient compte, puisqu'il stipule en premier point « d'éviter la pollution lumineuse ». René L. Kobler, collaborateur scientifique à l'Institut pour les techniques de l'environnement de l'Université de Bâle et vice-président de *Dark Sky Switzerland*, salue l'engagement de la Ville dans cette direction. À ses yeux, des mesures périodiques de la pollution lumineuse devraient pourtant permettre de vérifier l'application de ces déclarations d'intention. Selon lui, la Ville a jusqu'ici précisé-

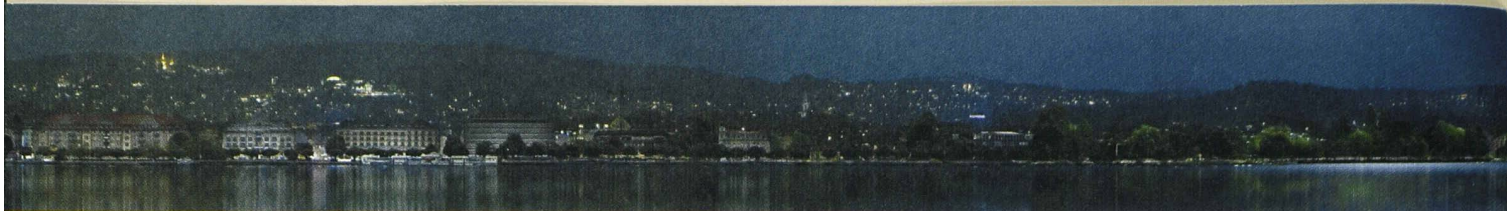
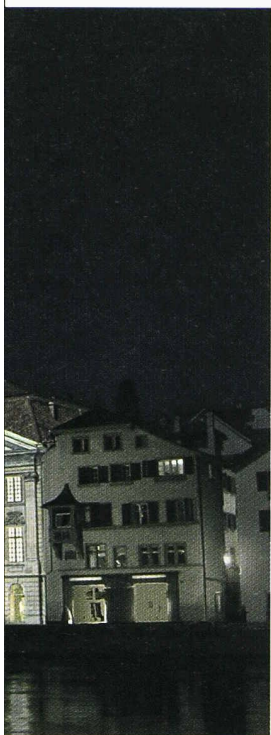


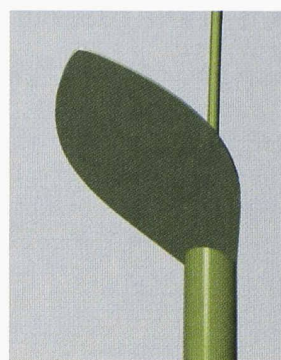
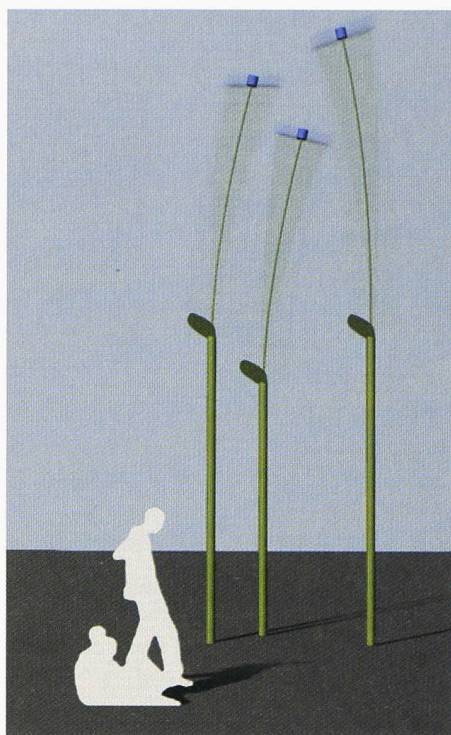
Fig. 4 : Panorama des rives (photomontage). L'effet d'ensemble est primordial. (Image AfS)

Fig. 5 : Un projet pour le Fraumünster (photomontage) (Image AfS)

Fig. 6 : Mâts lumineux en forme de tiges de fleurs, projet pilote pour les environs de la gare de Zurich-Affoltern (Document Ulrike Brandi)



5



6

ment prévu les faux moyens. Il cite lui aussi en exemple la Turbinenplatz : avec des sources lumineuses encastrées dans le sol, le rayonnement est dirigé vers le ciel, ce qui représente pour Kobler un gaspillage « par excellence ».

Un autre groupe s'est manifesté pour faire valoir son point de vue : le Groupe de travail zurichois contre les barrières constructives pour les handicapés de la vue (ZABBS). Pour Eva Schmidt, déléguée auprès du groupe en tant que membre de la Société spécialisée suisse pour des constructions adaptées aux handicapés, les luminaires au sol sont également peu compréhensibles. Ils éblouissent les personnes à vue déficiente et rendent leur orientation plus difficile. Ce qui convient néanmoins à Eva Schmidt dans les projets élaborés jusqu'ici, c'est la réduction de la lumière, qui permet aux handicapés de la vue de mieux s'orienter, notamment pour repérer les bordures de trottoir. Elle aussi a l'impression que le Plan Lumière privilégie avant tout la mise en scène de l'espace urbain.

À propos des luminaires au sol, Stephan Bleuel assure que la Ville y renoncera dans la mesure du possible. Aux endroits où ceux-ci seront insérés malgré tout, ils devront être orientés contre un objet - la cime d'un arbre ou une façade - afin d'éviter la pollution lumineuse et l'éblouissement.

Il sera difficile de satisfaire tous les désirs et intérêts. Il reste à espérer que le Plan Lumière zurichois sera suffisamment

flexible mais assez clair pour s'adapter à des conditions particulières, ceci sans que l'idée de fond ne perde son unité. Pour en juger, il s'agira de considérer la mise en œuvre de l'ensemble du Plan. D'ici là, beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts de la Limmat.

Claudia Moll, paysagiste diplômée HES
HIL H 56.1, ETH Höggerberg, CH - 8093 Zurich

Traduction FDC

Le Plan Lumière de Zurich

Maître d'ouvrage :

Ville de Zurich, Département des constructions, Service d'urbanisme (AfS)

Avec la participation de :

- Département des Services industriels (ewz)
- Département Infrastructures et assainissement (TAZ), Services des espaces verts (GSZ)

Concept général :

- Regula Lüscher Gmür, AfS
- Christine Bräm, AfS
- Feddersen & Klostermann, architectes et urbanistes, Zurich
- Roland Jéol, concepteur lumière, Lyon

Coûts :

- | | |
|--|-----------------|
| - Élaboration du concept général | Frs 314 000.- |
| - Élaboration des projets pilotes | Frs 250 000.- |
| - Réalisation des projets pilotes | Frs 1 750 000.- |
| - Énergie et coûts d'entretien des projets pilotes par année | Frs 71 500.- |

Fig. 7: Le nouvel éclairage pour Gruyères, conçu par Roland Jéol
(Document Atelier Roland Jéol)

LES PLANS LUMIÈRE EN SUISSE ROMANDE

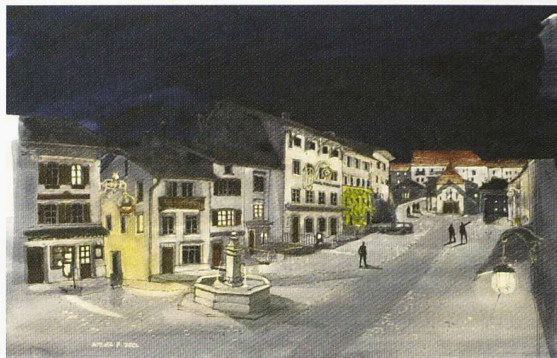
Roland Jéol: ce nom est dans toutes les bouches. L'éclairagiste français est l'un des concepteurs du premier plan lumière de Lyon, élaboré en 1989. Depuis, la ville fait figure d'exemple en matière d'éclairage urbain¹ et son « concepteur lumière » est sollicité de partout: co-auteur du Plan Lumière de Zurich, il est également très actif en Suisse romande.

À Fribourg, les premières réflexions sur un nouveau concept d'éclairage urbain datent d'il y a deux ans. Roland Jéol a livré un projet d'illumination pour la Cathédrale St-Nicolas. Réalisée dans une version allégée, cette installation fait aujourd'hui figure de projet pilote. Un plan d'ensemble est en préparation: selon l'architecte de la Ville Jean-Marc Schaller, Fribourg prévoit d'éclairer surtout ses monuments. Autre réalisation récente: le nouvel éclairage de l'espace piéton entre la Cathédrale et l'Avenue de la gare. Même canton, autre commune: Gruyères a trouvé les finances nécessaires à un complet rhabillage en lumière selon un concept de... Roland Jéol (fig. 7). Les premiers travaux ont débuté en décembre dernier.

L'éclairagiste est aussi intervenu à Lausanne, où il a participé à des discussions avec l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne au sujet du nouvel éclairage de la Cathédrale. Les partenaires ont alors jugé indispensable de mettre sur pied un plan lumière pour l'ensemble de la ville, projet qui est aujourd'hui mis en veilleuse face aux priorités du nouveau métro notamment. Ce qui n'empêche pas la réalisation de projets d'aménagements isolés, avec des systèmes d'éclairage renouvelés, par exemple à la Place du Port à Ouchy (avec le concours de Roland Jéol), à la Place de la gare ou au Pont de Chailly.

Même son de cloche du côté de Neuchâtel: Roland Jéol y a élaboré un concept d'ensemble qui est aujourd'hui « en attente pour des raisons financières », explique Claude Duriaux, responsable des installations intérieures et de l'éclairage public de la Ville de Neuchâtel. « Le plan lumière de Lyon a eu un impact énorme, raconte-t-il. Il y a cinq ou six ans, chaque ville ou commune voulait son propre plan, c'était très à la mode. Roland Jéol a fait du bon travail, mais je suis content quand même que son projet ne soit pas réalisé: ses installations se ressemblent trop d'une ville à l'autre. Pour Neuchâtel, nous souhaitons trouver quelque chose de plus caractéristique. Nous allons poursuivre par des réalisations ponctuelles. »

¹ Aujourd'hui, Lyon est en train d'élaborer et de réaliser un nouveau plan lumière, qui doit renouveler et moderniser l'ancien.



Pas de mention de Roland Jéol à Bienne ni à Delémont, mais deux clins d'œil en direction de Zurich: l'urbaniste municipal de Bienne, François Kuonen, évoque des contacts avec la ville alémanique afin de mettre à profit ses expériences pour intervenir dans sa propre ville de manière plus efficace. Si à Bienne, il s'agit de « mettre en route un plan lumière courant 2005 », Delémont dispose bel et bien d'un plan lumière pour sa vieille ville. Elle a également hiérarchisé ses zones, bâtiments et chaussées, un peu comme Zurich, mais le projet s'est vu étalé dans le temps pour des raisons budgétaires et avance aujourd'hui au coup par coup.

Le Valais vise gros avec son « Sion en Lumières ». Le projet s'articule autour d'une « Voie Lumières », un parcours piéton conduisant de l'Hôtel de Ville jusqu'au Château de Valère, jalonné de projections changeantes et d'animations sonores. Le premier tronçon de l'ouvrage a été inauguré en décembre dernier. « Sion en Lumières » prévoit également des « spectacles événementiels » où Valère fera office de théâtre en plein air. Le but avoué des responsables est la mise en valeur touristique du centre historique de la ville.

À Genève, pour finir, « se passent des choses », selon le Service aménagement urbain et éclairage public. Quoi? On ne veut pas en dire plus, le responsable du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, Christian Ferrazino, devant prochainement annoncer des nouvelles en matière d'éclairage urbain.

Anna Hohler